

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *	Marque de fabrique L A V E R D A	Type 3 3 0 0 A L	Fiche d'homologation N° CH 5514 06
--	-------------------------------------	---------------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	Pietro LAVERDA S.p.A., I-36042 Breganze (Vicenza) sur la plaquette du constructeur "3300 AL" devant le N° du châssis "LAVERDA 3300 AL*5B6....**"
Plaquette constructeur N° du châssis	à gauche, latéralement sur la console du tableau de bord à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron, devant le cylindre d'inclinaison
Identification du moteur	"8051 I" en haut à droite sur la culasse
Importateur principal	LANDMASCHINEN AG., 3018 Berne-Burpliz + FRIED LANDMASCHINEN AG., 5322 Koblenz
Véhicule homologué	LAVERDA 3300 AL*5B60352*

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	2 Entraînement roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres à pignons resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre de la boîte c.v. resp. sur les roues avant
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier av. secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	FIAT	Type	8051 I
Marque	en ligne	Temps	4
Construction		Position	au centre/en haut
Carburant	D	Nombre cylindres	5
Refroidissement	eau	Course	110
Alésage	103	CV-impôt	23,33
Cylindrée	4580	à U/min	2400
Puissance en kW	66 DIN	à U/min	1800
Bruit à l'arrêt	78,0 dB/A	DGM 662 SA	x)
Silencieux	1 pot 500 x Ø 215 mm		
Mesure des gaz	Bacharach = 2,0		
Déparasitage			

Carrosserie	moissonneuse-batteuse (s.d. avec cabine)	
Nombre de portes	1 (cabine)	Compteur de vitesse =
Ceintures sécurité	av = ar =	Retroviseurs gauche + droite
Cale	1 = 400x200x240mm	
Antivol	-	
Nombre de places	1 av. centre ar.	
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur	(6610)	8120
Largeur	(3030)	3420
Hauteur	(1620)	3500
Porte à faux	av (1620)	3130
	ar	1720
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2650	Braquage Ø
( ) = véhicule de base		g 17900 d 17500

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5350	1450	6800 +)
Charge utile			6800
Poids total	7500	2500	10000
Poids garantis			
Pneus	18,4 - 20	11,5/80 - 15,3	
Ply / bar	10 / 1,9	6 / 2,0	
Charge	5660	2820	
pour V max	25	30	
Jantes	DW 15 x 26	9,00 x 15,3 acier	
		mécanique	automatique
Gat poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	21		km/h
testées 22 km/h à U/min 2520			au moteur prise de force

§)	
Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV/ 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	1/ feu orange CH 1 1280 03/04
Eclairage plaque	3/ lampes de travail avec LT
Essuie-glace	1/ balai (cabine) avec/sans lave-glace
Avertisseurs	FIAMM CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (vhc. spécial)		
Marque et type	L A V E R D A 3 3 0 0 A L		
Homologation			
N°	CH	5514 06	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	6800	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	23,33
Poids total	6800	Cylindrée	4580

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\*) Véhicule spécial : largeur = 3420 mm.

x) Insonorisation : - l'intérieur du compartiment-moteur à gauche et à droite et à gauche en haut, y compris des deux côtés de la grille d'accès;  
- l'intérieur du capot.

+) Poids du véhicule : avec pneus arrière remplis d'eau et 100 kg de lest aux jantes arrière.

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV (si équipé de la table de coupe: la distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du véhicule et la distance des feux de position et des clignoteurs AV depuis le profil du véhicule) sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - Le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection devant le rabatteur ou la couverture sur l'ouverture avant;
- 138 - protection : devant le rabatteur ou devant l'ouverture avant;
- 139 - enlever : les diviseurs (tables de coupe dépassant 3500 mm de largeur);
- 141 - assurer : la table de coupe en position de circulation (longueur de l'appui 300 mm);  
l'échelle remontée; la cheminée de vidange rentrée.

• Lieu et date de l'homologation Breganze, 18.-22.04.83  
Sta/PR

Remplace FH CH 5514 06 du 18.-22.04.83  
charge et Vmax. des pneus avant  
(15.06.84) - Ad

Service fédéral d'homologation